

Délibération n° 27	Conseil Municipal du 27 juin 2016
<b>FINANCES</b>	Domaine de compétence : <b>Budget Principal de la Ville</b>
Objet : <b>Budget Supplémentaire 2016</b>	
Rapporteur : Madame Laurence LEDOUX, adjointe aux finances	
Synthèse de la délibération :	Il est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2016 du budget Principal Ville d'Etaples

Il est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2016 du Budget Principal dont les chiffres vous ont été communiqués et dont les équilibres sont les suivants :

#### Discussion

*Mr THIEBAUX* demande à quoi est destinée l'enveloppe des dépenses imprévues.

*Mme LEDOUX* répond que les différents projets n'ont pas encore fait l'objet d'un arbitrage.

*Mr THIEBAUX* s'étonne du montant de l'enveloppe, sans projets concrets fléchés.